

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Primature



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
LE PREMIER MINISTRE A L'OCCASION DE  
L'OUVERTURE DE LA 2ème EDITION DE LA  
CONFERENCE MINIERE**

**GOMA 24 et 25 MARS 2014**

---

Gestion et mobilisation des ressources naturelles au service  
de la croissance et du développement : axes stratégiques de  
la politique Gouvernementale

Kinshasa, le 24 mars 2014

Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême de Justice,  
Monsieur le Procureur Général de la République,  
Honorables Sénateurs et Députés,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques,  
Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,

## A. INTRODUCTION

Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement et de tout le peuple Congolais, d'exprimer mes vifs remerciements à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Joseph KABILA KABANGE,

- a) Primo, d'avoir accepté d'organiser la 2<sup>ème</sup> édition de la Conférence sur la Bonne Gouvernance et la Transparence dans le secteur minier, dans la ville de Goma, qui symbolise aujourd'hui la résilience de la RDC pour la paix et la sécurité de la nation;
- b) Secundo, de montrer à la face du pays et du monde, son engagement indéfectible à œuvrer pour une amélioration sensible et rapide des conditions des vies des populations congolaises, notamment par une meilleure gestion des ressources provenant de notre sol et sous-sol.

Dès lors, je profite de cette occasion pour lui rendre un vibrant hommage pour la paix recouvrée dans la partie Est de notre pays et pour tous les efforts qu'il continue à fournir pour garantir une paix durable sur l'ensemble du territoire national.

## B. LIEN ENTRE CETTE 2<sup>EME</sup> CONFERENCE ET LE THEME DE SEM PM

Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême de Justice,  
Monsieur le Procureur Général de la République,  
Honorables Sénateurs et Députés,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques,  
Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,

Dans son discours d'investiture du 20 décembre 2011, le Président de la République a rendu publique sa vision du développement de la RDC, en vue de son émergence à l'horizon 2030 et son développement d'ici 2050, laquelle vision s'articule autour du concept de la Révolution de la Modernité.

Pour ce faire, le Gouvernement devrait notamment s'appuyer sur l'exploitation rationnelle d'importantes ressources naturelles dont dispose le pays afin de se donner les moyens permettant de matérialiser cette vision à travers l'accélération du processus de développement.

Bien que le thème central ait trait au secteur minier, mon discours s'inscrit dans une vision plus vaste incluant les ressources forestières, les hydrocarbures et le potentiel hydroélectrique sans oublier le potentiel de sols agricoles et le réseau de voies navigables qui offre un atout considérable non seulement pour la pêche mais aussi pour les échanges interprovinciaux.

L'ambition de faire de la RDC un pays émergent à l'horizon 2030 exige, de la part du Gouvernement, la mise en place des orientations stratégiques axées sur la gestion durable de toutes ces richesses afin d'asseoir un tissu industriel consistant et dynamique face aux impératifs de la mondialisation. C'est l'idée qui se dégage de la constitution d'un POOL ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL sur lequel repose l'essentiel de la politique économique du Gouvernement. Il s'agit de s'appuyer sur le savoir-faire de sa population et une prise de conscience généralisée allant dans le sens des solutions durables aux problèmes qui se posent dans la société.

Ainsi, les ressources naturelles ne sont plus à exploiter dans l'esprit de l'héritage colonial mais doivent être mises en valeur dans le but de créer une plus-value par la transformation sur place des matières premières tout en assurant la protection de l'environnement.

En effet, les bénéfices de l'exploitation, des ressources minières sont exportés par manque des politiques nationales accommodantes, allant dans le sens d'un partenariat gagnant-gagnant.

Les ressources forestières, représentées entre autres par les espèces ligneuses et non ligneuses, génèrent aujourd'hui peu de revenus à la RDC. Une exploitation plus responsable de celles-ci, associée à la création de forêts artificielles devrait permettre de soutenir une croissance durable et auto-entretenu.

Le potentiel hydroélectrique qui dépasse les besoins actuels du continent, devrait permettre à la RDC d'asseoir les bases d'une croissance inclusive et redistributive, tout en consolidant sa position géostratégique au centre du continent.

Les ressources en eau, couplées d'un vaste potentiel de sols arables offrent des possibilités réelles de développement grâce à l'implantation des parcs agro-industriels et des zones économiques spéciales.

Face à ces atouts qui s'offrent à la RDC pour son développement rapide à partir de la valorisation des ses ressources naturelles, j'ai choisi d'intervenir sur la problématique de « *la gestion et de la mobilisation des ressources naturelles au service de la croissance et du développement : axes stratégiques de la politique du Gouvernement* ».

## C. DEFIS DU DEVELOPPEMENT DE LA RDC ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Mesdames et messieurs,  
Distingués invités,

Le sort et la survie de la nation Congolaise au cours des prochaines années vont dépendre de notre capacité à vite développer le pays. Comme admis de manière consensuelle par les acteurs sociaux et économiques lors de l'adoption du DSCR 2, il nous faut donc vite reformer le secteur des ressources naturelles, pilier principal de la croissance de notre économie aujourd'hui. Ces ressources étant épuisables, il ne faut donc pas les gaspiller, il nous faut une gestion responsable, rationnelle et qui protège les intérêts des générations futures.

Le développement de la RDC nécessitera la mise en place des stratégies idoines pour garantir un meilleur développement du potentiel énergétique, minier et environnemental. Ceci dans le but de façonner l'épanouissement de l'homme congolais et induire pour le Congo le développement économique, l'industrialisation et le positionnement géostratégique du pays en Afrique et dans le monde.

## D. RESSOURCES NATURELLES ET INFRASTRUCTURES DIVERSES

Les fruits de la croissance du secteur des ressources naturelles ne seront pas accessibles et profitables à tous si une mobilité spatiale et un développement équilibré et coopératif ne sont pas assurés. Il est donc indispensable que la stratégie de développement du pays reste cohérente avec la mise en œuvre des projets spécifiques à effets multiplicateurs.

C'est pour cette raison que le Gouvernement, parmi les priorités inscrites au Programme d'actions 2012-2016, a mis l'accent sur l'érection de cinq Zones Economiques Spéciales (ZES) qui balaient toute la République et lui permettent de tirer avantage et valoriser des atouts majeurs inexploités, à savoir :

- a) L'abondance de la main d'œuvre à un coût bon marché ;
- b) La disponibilité des matières premières et des richesses fabuleuses ;

La réalisation des ZES avec une rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles devra être intimement conjuguée avec le développement des infrastructures comme composante essentielle à la puissance économique et industrielle que nous voulons à l'horizon 2030. En parlant d'infrastructures, nous sous-entendons les infrastructures énergétiques (construction de plusieurs centrales hydroélectriques, etc.), de transport (fluvial, terrestre, aérien, etc.), de nouvelles technologies de l'information et de communication ainsi que les infrastructures sociales (éducation, santé, logement). Ainsi, les intrants et les moyens de production se déploieront grâce à un réseau multimodal quadrillant l'ensemble du territoire national sous un maillage intégrateur de l'économie nationale.

Mais tout ceci demande des moyens financiers importants et une appropriation progressive de la technologie.

## E. BONNE GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE DU SECTEUR DES RESSOURCES NATURELLES ET MOBILISATION DES RECETTES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RDC

Mesdames et messieurs,  
Distingués invités,

Gage du développement de la RDC, les ressources naturelles doivent être répertoriées, explorées, évaluées et sécurisées à travers des structures appropriées, de manière à être converties en financement optimal du programme du développement pour le plus grand bénéfice de la nation congolaise.

Les besoins de financement du développement du pays sont énormes et il nous faut redoubler d'ardeur pour échafauder des stratégies pour mobiliser les ressources. Le Gouvernement s'adonne à établir les liens entre les secteurs-clés pour le financement du développement (Mines, Hydrocarbures, Forêts, etc.) et les secteurs porteurs de la croissance inclusive (Agriculture, Industries manufacturières, Infrastructures de base, Eau, Electricité, Education, Santé, etc.). Ce qui garantit une cohérence entre les actions prioritaires retenues et une meilleure comptabilité entre l'exécution physique et financière des projets.

Le Programme du Gouvernement 2012-2016 poursuit un objectif de porter la contribution du secteur minier au budget de l'Etat de 9% en 2010 à 25% en 2016, tandis que sa contribution au PIB passerait de 12% à 20 aux mêmes périodes.

En 2013, les recettes du secteur minier ont atteint 14,5% du Budget national. Tout le secteur extractif n'a contribué qu'à concurrence de 25,2% au Budget de l'Etat, soit 10,5% pour les Hydrocarbures et 0,19% pour la Forêt. Comme vous le constatez, l'effort à fournir est encore considérable, mais l'élan de croissance et la vigueur des réformes seront une clé de voûte nécessaire pour l'atteinte de ces objectifs.

De même, autant pour le secteur minier, le secteur de l'environnement devra également redoubler d'efforts pour une meilleure gestion des stocks de carbone forestier afin d'attirer les financements REDD+ (Fonds REDD) et participer, dans quelques années, de manière significative, de concert avec le secteur des hydrocarbures, au financement du développement du pays. Ceci est un défi de taille, et il nous faut conjuguer les efforts pour y arriver, en regardant dans la même direction.

Je voudrais, encore une fois de plus, insister sur l'urgent appel du Gouvernement au civisme fiscal des opérateurs miniers en vue de réprimer les mauvaises pratiques dans le secteur.

Je voudrais également renouveler l'engagement du Gouvernement à promouvoir la transparence dans le secteur minier et améliorer la gouvernance pour une meilleure gestion des ressources au profit de tous les Congolais.

Dans cet ordre d'idées, et s'agissant de l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), la RDC a, après sa suspension en avril 2013 de son statut de pays candidat par le conseil

d'administration de l'ITIE-Internationale, fourni des efforts au cours de l'année 2013 et pris des mesures correctives afin de présenter un rapport répondant aux normes de l'ITIE en vue de la conformité à cette initiative.

Ainsi, les rapports ITIE-RDC 2011 du secteur des hydrocarbures et celui des mines ont été publiés avant le 31 décembre 2013. Dans le secteur minier, quatre vingt trois (83) entreprises faisant partie du périmètre ont déclaré des paiements équivalents en Francs congolais à USD 947 470 925. Onze pour cent (11%) de ce montant ont été collectés par la régie provinciale des recettes du Katanga.

Le Gouvernement continuera à appuyer ce processus avec transparence et encourage la société civile d'y contribuer par un débat constructif.

## F. AXES STRATEGIQUES DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN CE QUI CONCERNE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Mesdames et messieurs,  
Distingués invités,

Le Gouvernement a retenu une série d'axes prioritaires dans les secteurs-clé des ressources naturelles pour assurer une meilleure gestion. Sans être exhaustif, je vous cite les priorités suivantes pour les trois ministères directement concernés :

### A. Ministère des Mines.

- 1) Renforcer, actualiser et optimiser les cadres institutionnel, légal et réglementaire. La révision en cours du Code minier et le processus de certification des ressources entrent en ligne de compte ici ;
- 2) Promouvoir la création d'emplois dans le secteur minier ;
- 3) Lutter contre la fraude et la criminalité dans les zones minières ;
- 4) Mobiliser et maximiser les recettes minières ;
- 5) S'assurer du respect des responsabilités sociales et obligations environnementales par les opérateurs miniers et dans les carrières ;
- 6) Valoriser les produits miniers en les transformant localement.

### B. Ministère des Hydrocarbures.

- 1) Certifier et évaluer les réserves pétrolières et gazières ;
- 2) Maîtriser la production pétrolière et gazière ;
- 3) Améliorer l'approvisionnement du pays en produits pétroliers et relancer les activités des projets dérivés de la raffinerie.

### C. Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme.

- 1) Protéger l'environnement et conserver la biodiversité biologique;
- 2) Gérer les ressources en eau et les ressources forestières ;
- 3) Relancer et redynamiser le tourisme.

## G. CONCLUSION : LES DEFIS DES PROCHAINES ANNEES

Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême de Justice,  
Monsieur le Procureur Général de la République,  
Honorables Sénateurs et Députés,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques,  
Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,

S'agissant de la première édition de la Conférence tenue à Lubumbashi, je note avec satisfaction que les principales recommandations formulées à cette occasion ont reçu l'attention du Gouvernement. En effet, sur les 79 recommandations retenues, 25 ont été totalement exécutées, soit 32% du total, tandis que 47 actions sont en cours d'exécution, soit 59% du total. En somme, 91% des recommandations sont prises en charge.

Parmi les 25 actions totalement réalisées, 13 concernent la bonne gouvernance tandis que les douze autres se rapportent à la transparence dans le secteur minier.

Deux défis majeurs demeurent, mais ils ne sont pas insurmontables.

**Primo, le sous-équipement énergétique freine l'élan de croissance du secteur minier, mais le Gouvernement ne croise pas les bras.** D'ici fin 2015 - début 2016, débutent les travaux de construction de Inga III pour 4.800 Mégawatts dont 1.300 MW particulièrement réservés aux miniers. Plusieurs autres centrales hydroélectriques sont en construction et permettront progressivement de combler le gap.

**Secundo, la vétusté des infrastructures de transport s'ajoute à la contrainte énergétique.** Le réseau des transports actuel répond plus à une logique d'une économie extravertie dans laquelle prédomine l'exploitation des ressources naturelles destinées à l'exportation. Il nous faut donc moderniser les grands corridors des transports multimodaux interprovinciaux mais aussi construire et exploiter les infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires modernes, et conformes aux standards internationaux.

Mesdames et Messieurs,

Distingués Invités,

Les présentes assises nous offrent l'opportunité de réfléchir sur « les axes stratégiques et les défis pour un commerce responsable dans un partenariat gagnant – gagnant entre l'Etat congolais et le secteur privé dans le cadre de la gestion durable et transparente des ressources naturelles ».

C'est ici le lieu pour moi de demander à toutes les parties prenantes à ces assises d'envisager une meilleure approche pour identifier les projets à réaliser, définir les actions à développer et élaborer une feuille de route appropriée. Vous pouvez donc compter, au nom du Gouvernement, sur notre détermination à travailler pour le mieux-être de l'ensemble de la population.

Mesdames et Messieurs,

*Distingués Invités,*

Avant de clore mon propos, je voudrais insister sur deux aspects.

D'abord vous rassurer que la révision du Code minier se fera en tenant compte des avis de tous les acteurs pour un partenariat gagnant-gagnant. Les miniers ont besoin d'un pays qui offre davantage la sécurité juridique à long terme et des infrastructures appropriées pour leur métier.

Enfin, je réitère l'engagement du Gouvernement à consolider la paix et la sécurité sur l'ensemble du pays pour faciliter l'exploitation judicieuse des ressources naturelles.

Nous devons tous travailler pour que la RDC devienne un centre de rayonnement au centre du continent. Un centre qui diffuse les richesses, la paix et la sécurité au profit des millions d'individus en Afrique. Je crois fermement à cette vision et je vous invite à y croire et y travailler durement.

Je vous remercie de votre aimable attention.